

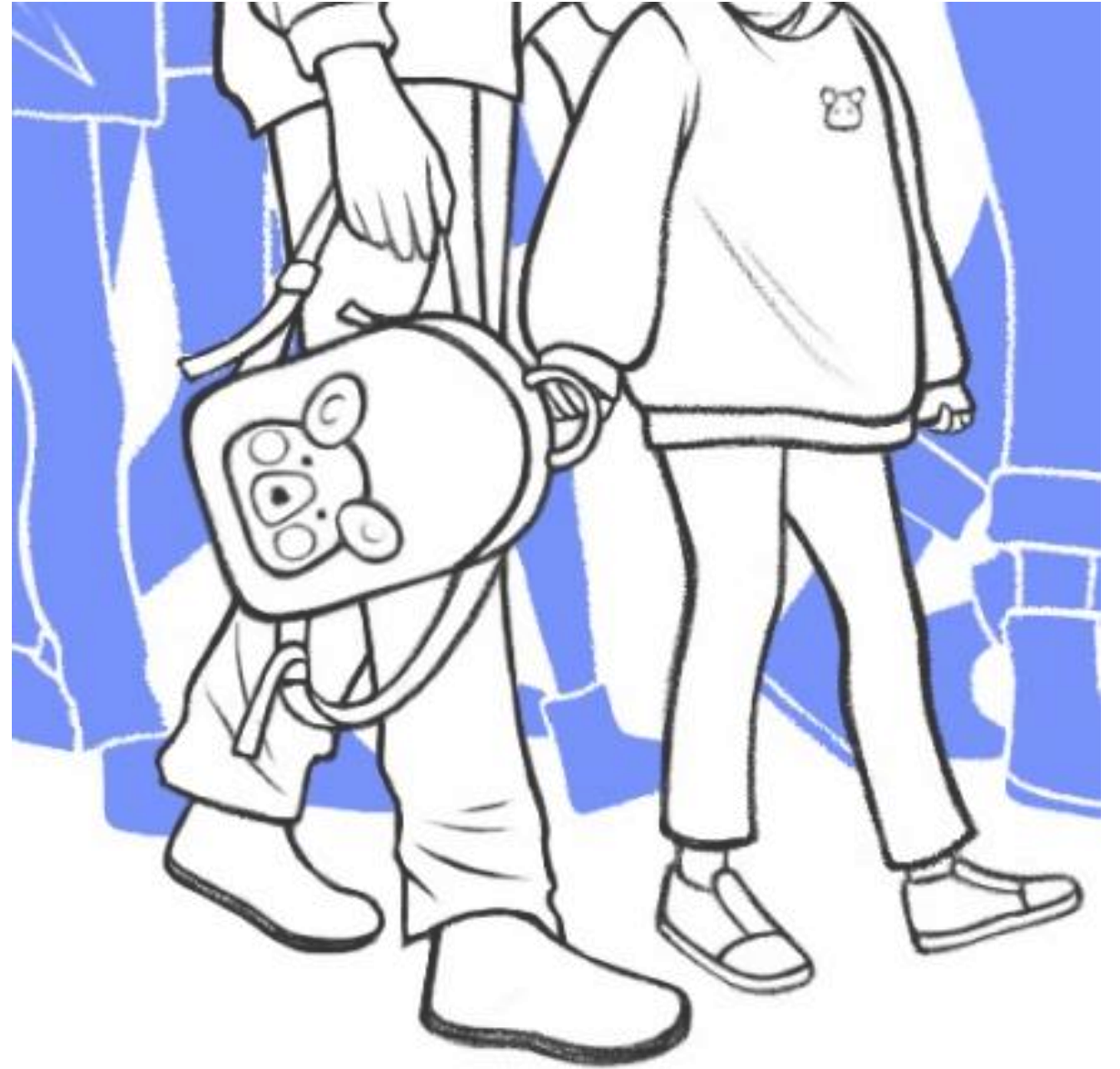
Unissons-nous pour les droits environnementaux des enfants !

Familiarisez-vous avec l'Observation générale n° 26 et comment vous pouvez vous impliquer.

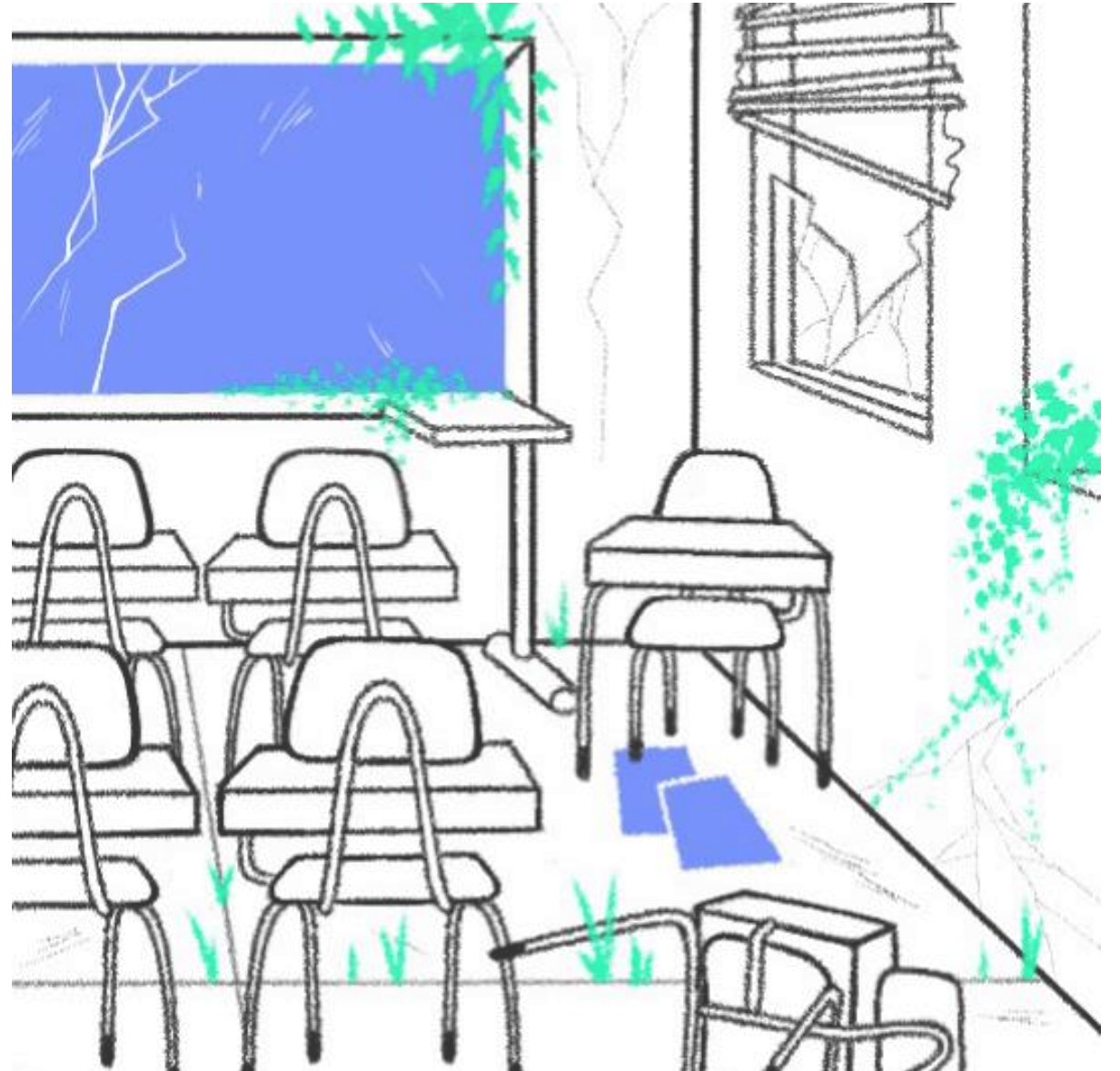
La crise
environnementale
est une crise des
droits de l'enfant.



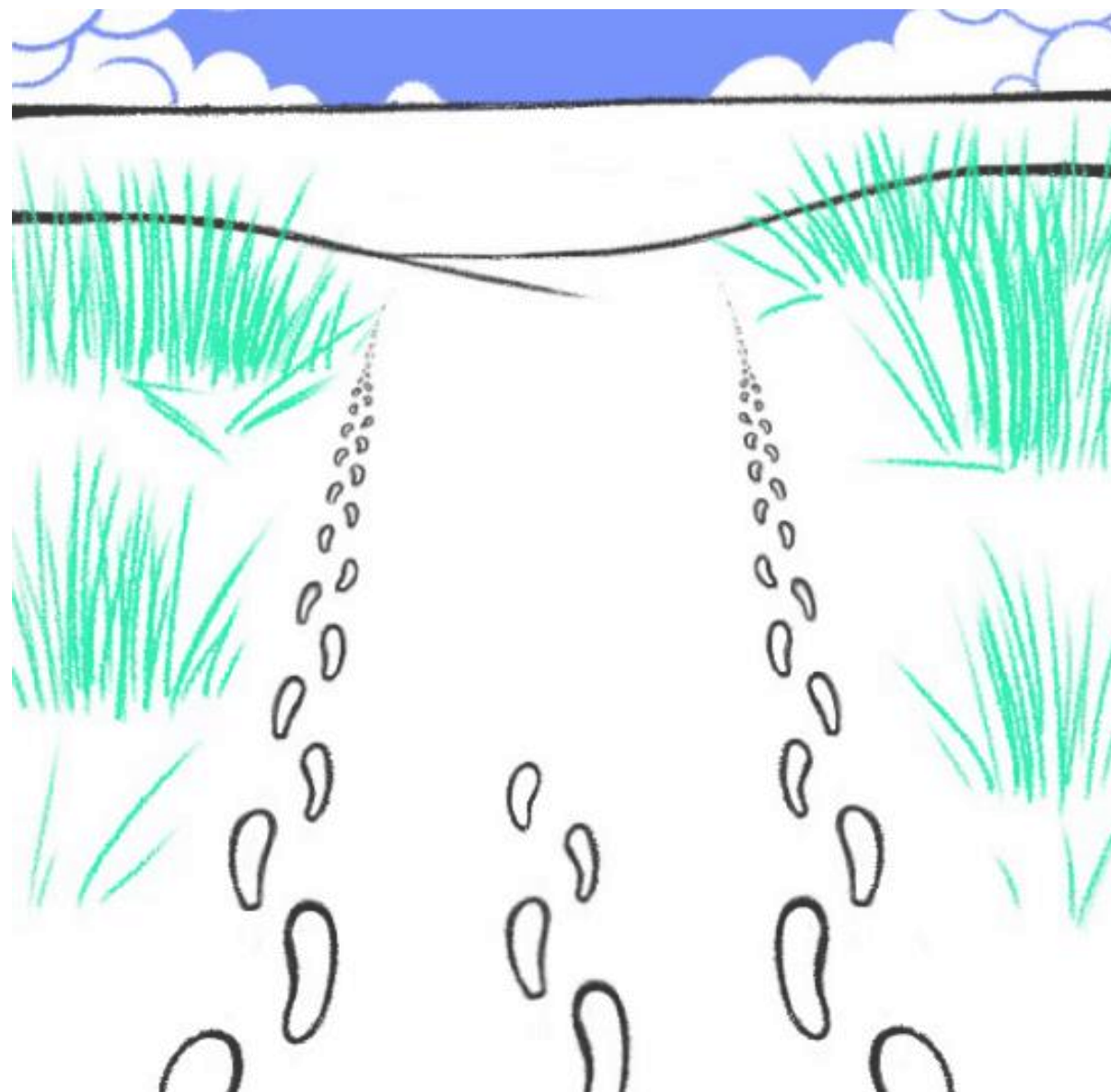
Les enfants et les jeunes
sont contraints de quitter
leur foyer,



manquer l'école,



et perdre leur vie.





Les enfants et les
jeunes s'expriment et
demandent aux
gouvernements
d'agir.

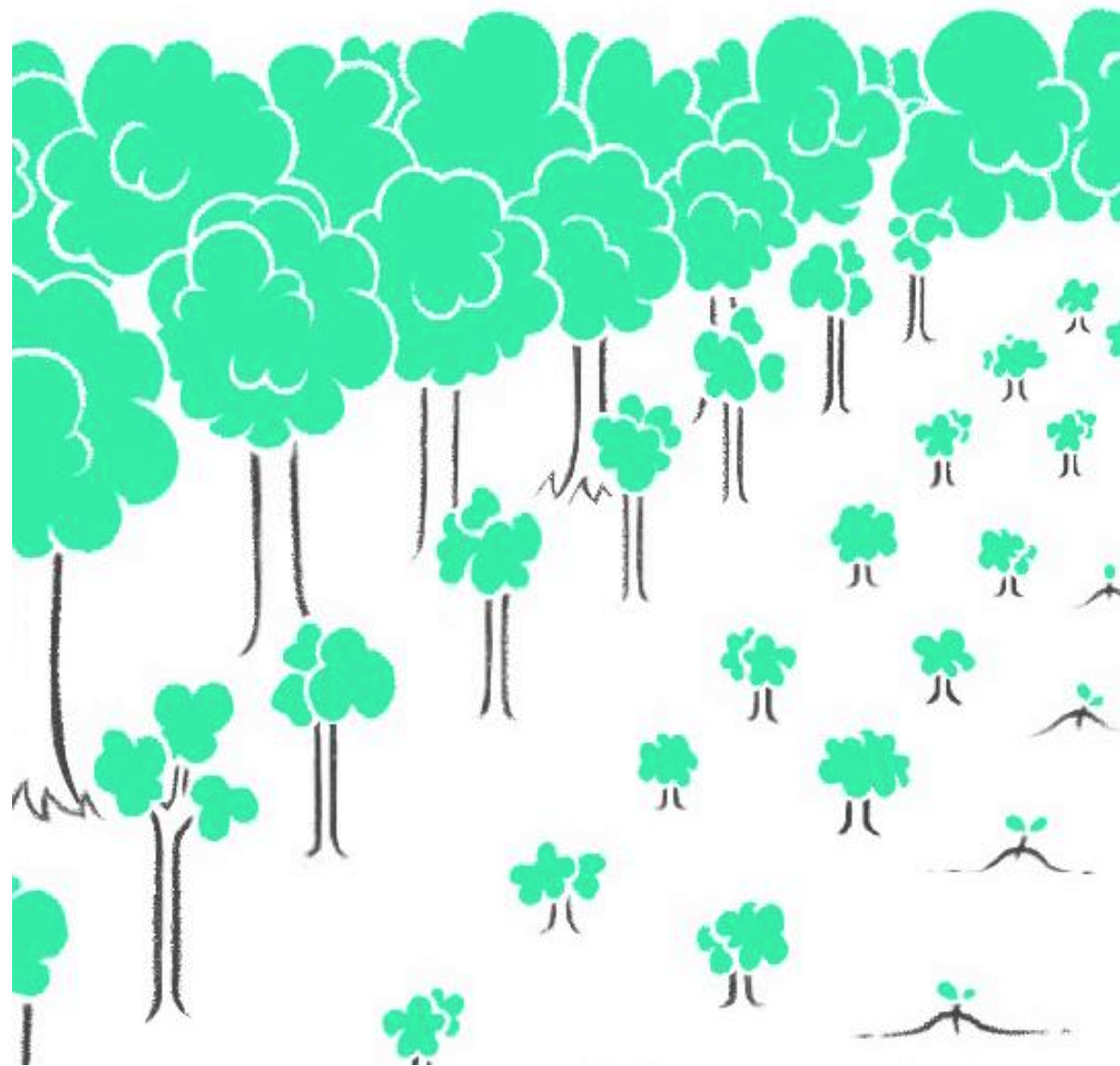
Organiser et participer
à des manifestations,



agir en ligne,



planter des arbres,
utiliser l'art et plus
encore.



Les Nations unies sont
à l'écoute des appels
des enfants et des
jeunes.



Ils élaborent des directives à l'intention des pays afin de protéger les droits des enfants touchés par les atteintes à l'environnement.

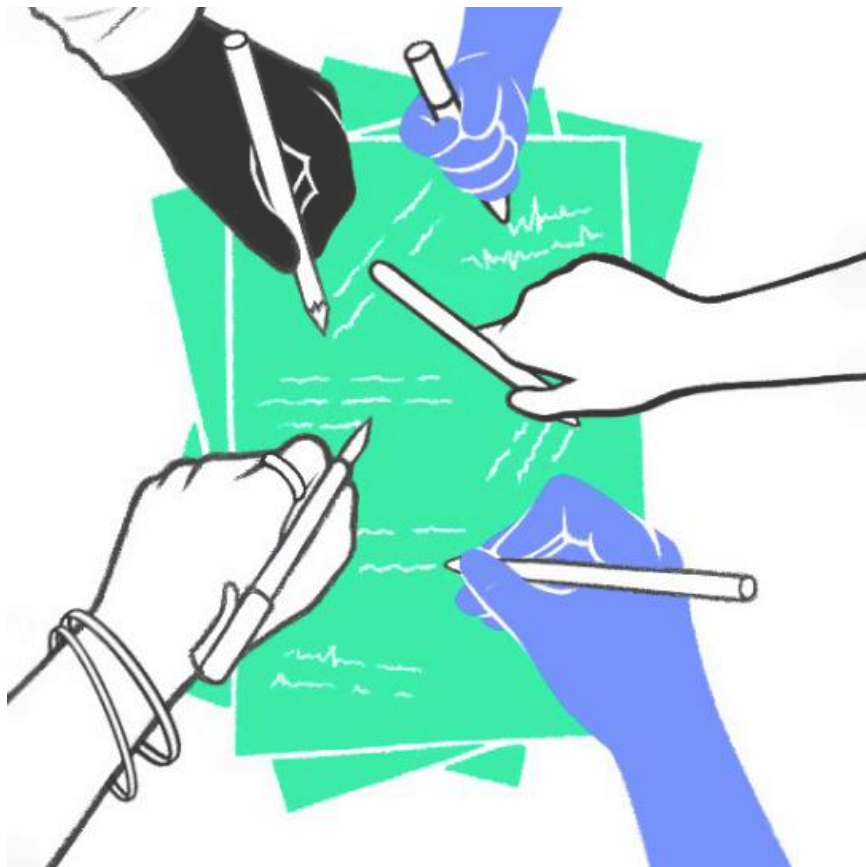


Cette orientation importante est également connue sous le nom d'Observation générale n° 26.



Elle obligera les gouvernements à rendre des comptes lorsqu'ils violent les droits de l'enfant et renforcera l'action environnementale.





Les enfants et les
jeunes du monde
entier sont invités à
contribuer à
l'élaboration de
l'Observation
générale n° 26...

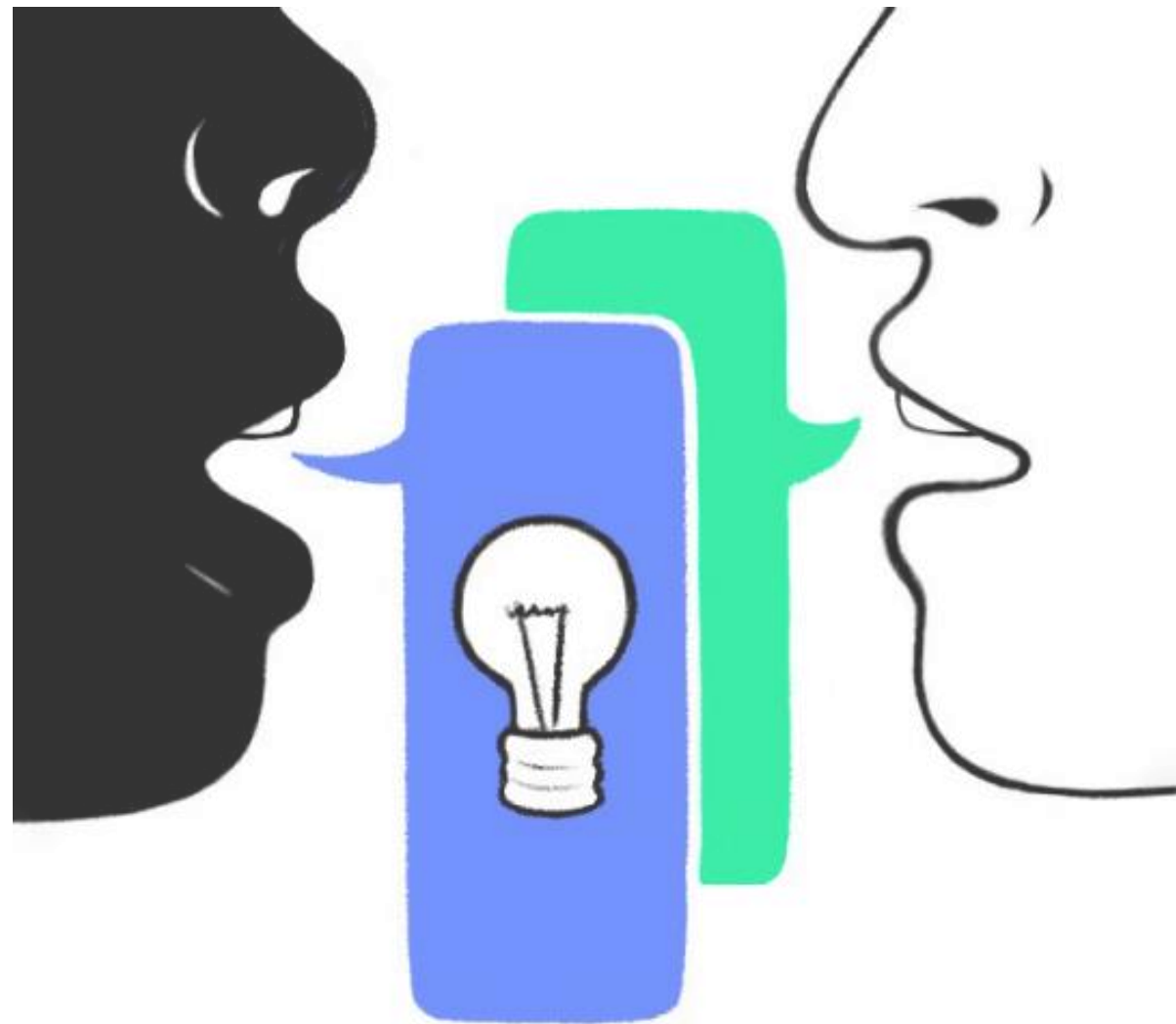
par le biais d'ateliers
sur différents sujets,
comme le
changement
climatique,
l'éducation à
l'environnement et
plus encore,



des questionnaires en ligne,



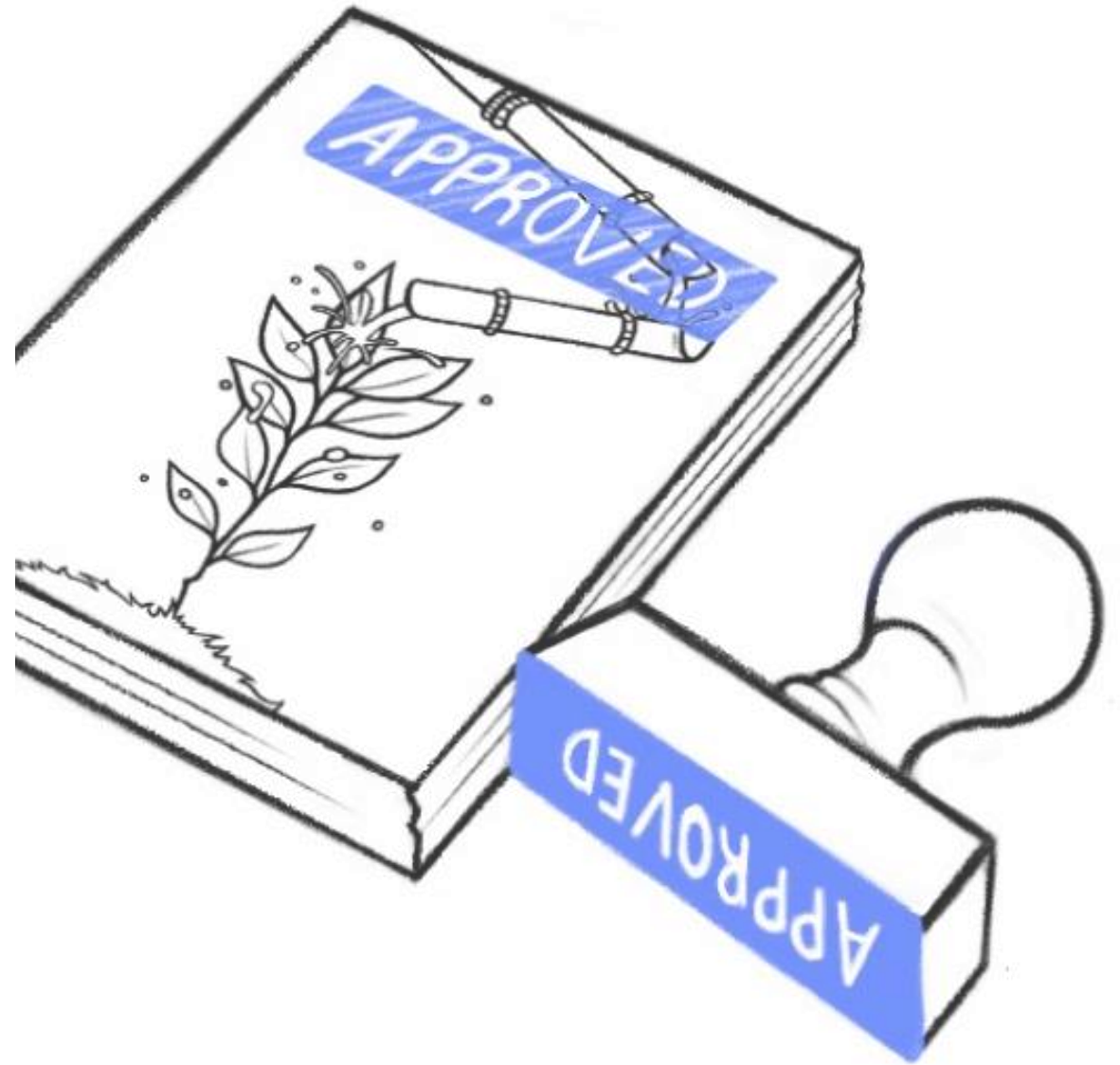
et des discussions
avec des personnes de
leur région.



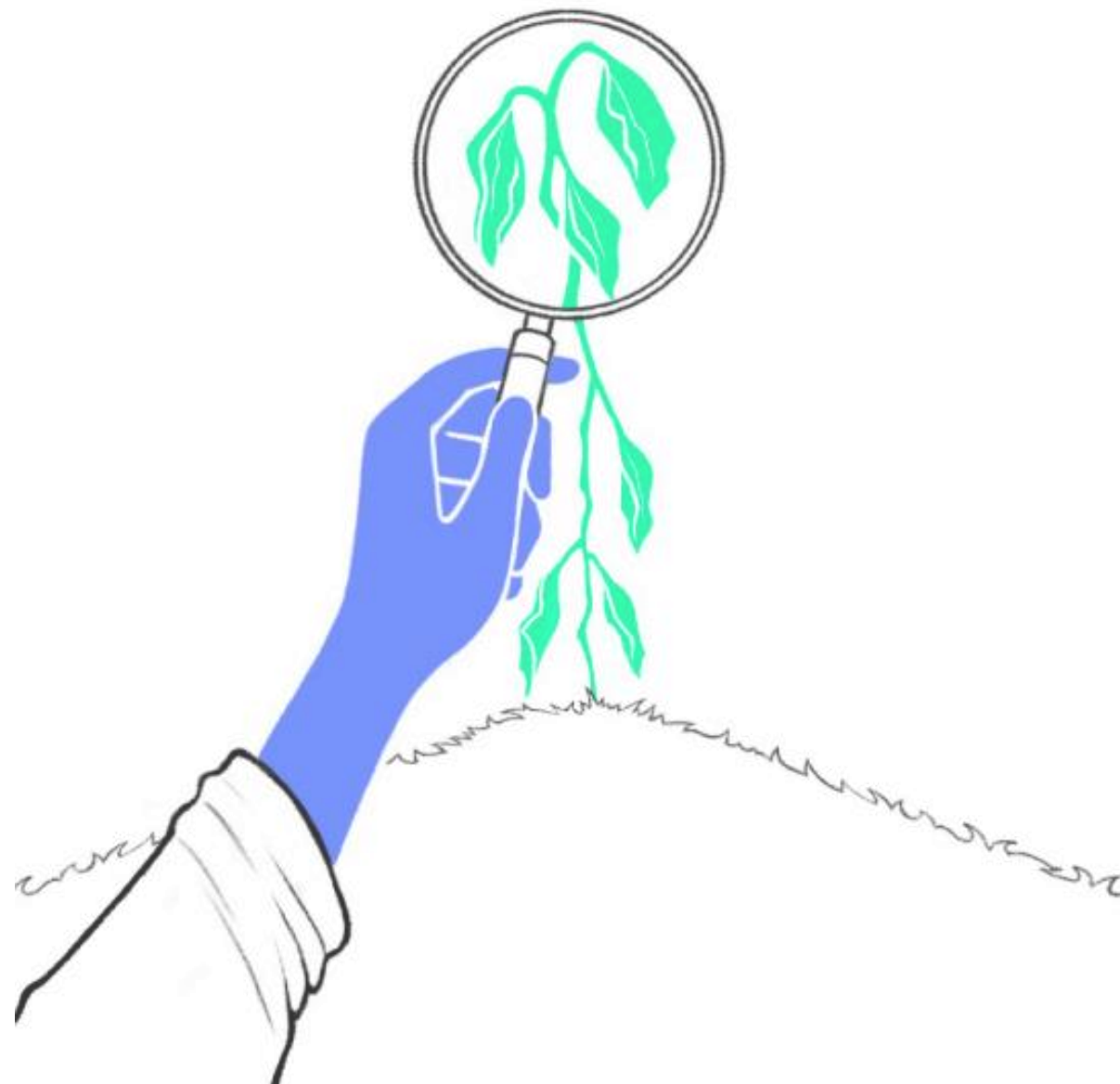
Les opinions des
enfants et des jeunes
sont importantes
pour l'élaboration de
l'Observation
générale n° 26.



Ils ont le droit d'avoir leur mot à dire dans les décisions relatives aux questions qui les concernent,



ils offrent un aperçu
unique de la manière
dont les dommages
environnementaux et le
changement climatique
affectent les enfants,



et ils ont beaucoup
d'idées et de solutions
créatives !



**Participez et devenez
un champion des droits
environnementaux des
enfants !**

childrightsenvironment.org/get-involved

